



# Avis public d'élection

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATAPÉDIA  
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Date du scrutin : 2021-11-07

Par cet avis public, Mme Mélissa Hébert, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

**1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :**

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseiller ou conseiller 1
- Poste de conseiller ou conseiller 2
- Poste de conseiller ou conseiller 3
- Poste de conseiller ou conseiller 4
- Poste de conseiller ou conseiller 5
- Poste de conseiller ou conseiller 6

**2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :**

Du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021

**Horaire**

Lundi au jeudi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Vendredi	De 8h00 à 12h00	

**Attention : le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

**3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :**

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

## Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

**4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible<sup>1</sup>;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin et êtes domicilié;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
  - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;

<sup>1</sup> Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones en crise* (chapitre S-5). SM-1 (21-04)



- présentez des symptômes de COVID-19;
- avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 4 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Claire Sénéchal
6. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : Aucun
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente d'élection**

Adresse : 1058, rue Principale, CP 9, Albertville, G0J 1A0  
Téléphone : 418-756-3554, poste 1

**Signature**

Donné à Albertville, le 14 septembre 2021

Mélissa Hébert  
Présidente d'élection

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélissa Hébert, Présidente d'élection de la municipalité d'Albertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public d'élection ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit au bureau de poste et au bureau municipal, le 14 septembre 2021, entre 9h30 et 13h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 septembre 2021

Mélissa Hébert, Directrice générale  
et secrétaire-trésorière